



PARTICULES DE PLASTIQUE DANS LE FULMAR BORÉAL

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Particules de plastique dans le Fulmar boréal. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/particules-plastique-Fulmar-boreal.html.

N° de cat. : En4-144/94-2020F-PDF
ISBN : 978-0-660-36216-8

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage Édifice Fontaine
200 boul. Sacré-Cœur
Gatineau QC K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2020

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

PARTICULES DE PLASTIQUE DANS LE FULMAR BORÉAL

Décembre 2020

Table des matières

Particules de plastique dans le Fulmar boréal	5
Aperçu des résultats	5
Différences régionales pour les particules de plastique dans le Fulmar boréal	6
Aperçu des résultats	6
À propos des indicateurs	7
Ce que mesurent les indicateurs	7
Pourquoi ces indicateurs sont importants	7
Sources des données et méthodes	8
Sources des données	8
Méthodes	9
Mises en garde et limites	10
Ressources	10
Références	10
Renseignements connexes	11
Annexe	12
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	12

Liste des figures

Figure 1. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, Canada, 2001 à 2018	5
Figure 2. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, lieux d'échantillonnage au Canada, 2001 à 2018	6
Figure 3. Régions d'échantillonnage du Fulmar boréal.....	8

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, Canada, 2001 à 2018	12
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, lieux d'échantillonnage au Canada, 2001 à 2018	12

Particules de plastique dans le Fulmar boréal

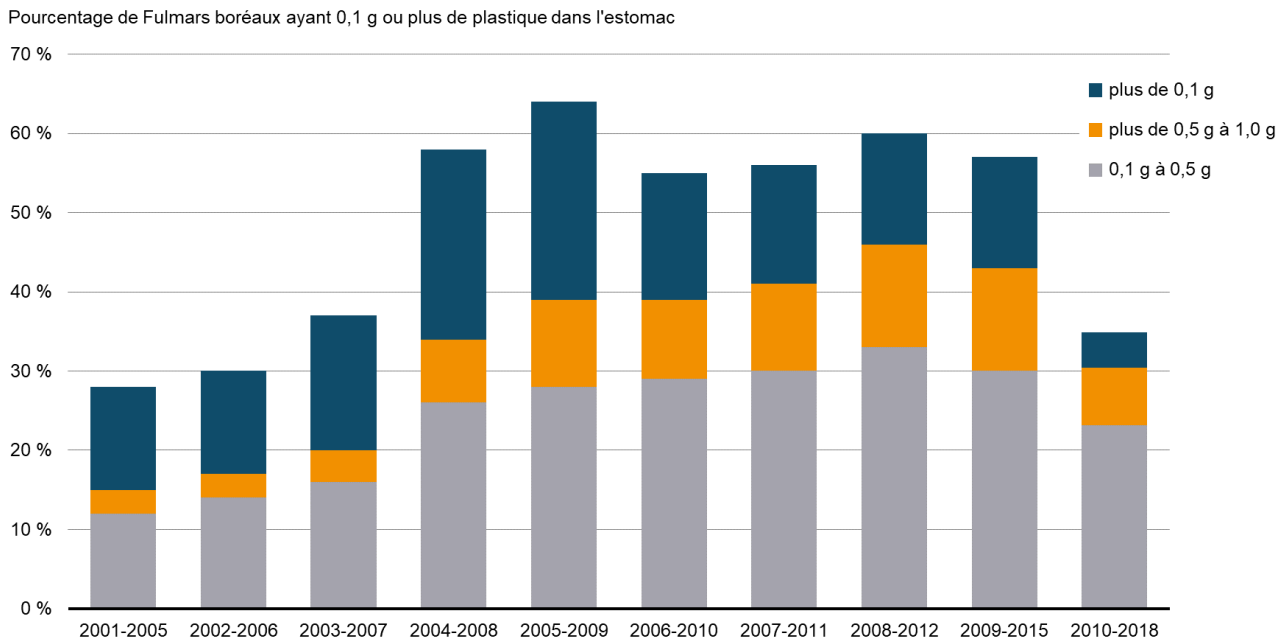
Les plastiques font partie de la vie quotidienne des Canadiens et des populations à travers le monde. En raison d'une mauvaise gestion des déchets et de leur élimination inadéquate, de grandes quantités de déchets de plastique se retrouvent dans notre environnement sous forme de pollution par les plastiques. À l'échelle mondiale, on estime qu'environ 8 millions de tonnes de déchets de plastique sont déversées dans les océans chaque année. Ces déchets peuvent être ingérés involontairement par des oiseaux marins, comme le Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*), qui se nourrissent à la surface des océans. L'échantillonnage du plastique dans l'estomac des oiseaux marins fournit des renseignements sur la pollution par le plastique à la surface des océans du Canada. L'indicateur décrit aux présentes indique le pourcentage de Fulmars boréaux qui ont 0,1 gramme (g)¹ ou plus de plastique dans l'estomac à l'échelle nationale et régionale.

Aperçu des résultats

Pour les périodes entre 2001 et 2018 :

- entre 28 et 63 % des Fulmars boréaux avaient 0,1 gramme (g) ou plus de plastique dans l'estomac;
- la proportion de Fulmars boréaux ayant 0,1 à 0,5 g de plastique dans l'estomac est passée de 12 % à 23 %, atteignant un sommet de 33 % pour la période de 2008 à 2012;
- la proportion de Fulmars boréaux ayant de 0,5 à 1,0 g de plastique dans l'estomac a augmenté, passant de 3 % à 7 %, atteignant un sommet de 13 % pour les périodes de 2008 à 2012 et de 2009 à 2015.

Figure 1. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, Canada, 2001 à 2018



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : Une moyenne mobile sur 5 ans est utilisée pour normaliser la forte variabilité entre les années. Les 2 dernières périodes présentées (2009 à 2015 et 2010 à 2018) correspondent à 5 années d'échantillonnage, car aucun échantillon n'a été prélevé en 2013, 2014,

¹ L'utilisation de 0,1 g de plastiques ingérés comme référence a été déterminée à partir de l'Objectif de qualité écologique (EcoQ) de la Convention d'Oslo et de Paris pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (2008) (Convention OSPAR). L'objectif à long terme d'OSPAR est que moins de 10 % des Fulmars aient plus de 0,1 g de plastiques dans l'estomac.

2016 et 2017.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Division de l'écotoxicologie et de la santé de la faune.

Entre 2001 et 2018, 69 % des échantillons de Fulmars boréaux prélevés au Canada contenaient des particules de plastique dans l'estomac.

La proportion d'oiseaux marins ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac a augmenté légèrement au cours des trois premières périodes (de 28 à 37 %). Cette proportion est passée à 58 % entre 2004 et 2008 et est demeurée élevée jusqu'à la période de 2010 à 2018, où elle était de 35 %.² Il est possible que les proportions plus faibles observées pendant les trois premières périodes et la dernière période (2010 à 2018) aient été influencées par un biais d'échantillonnage puisqu'une proportion élevée (entre 41 et 73 %) des échantillons des oiseaux analysés pendant ces périodes ont été prélevée dans la région de l'Arctique, qui est considérée comme moins exposée à la pollution par les plastiques.

Différences régionales pour les particules de plastique dans le Fulmar boréal

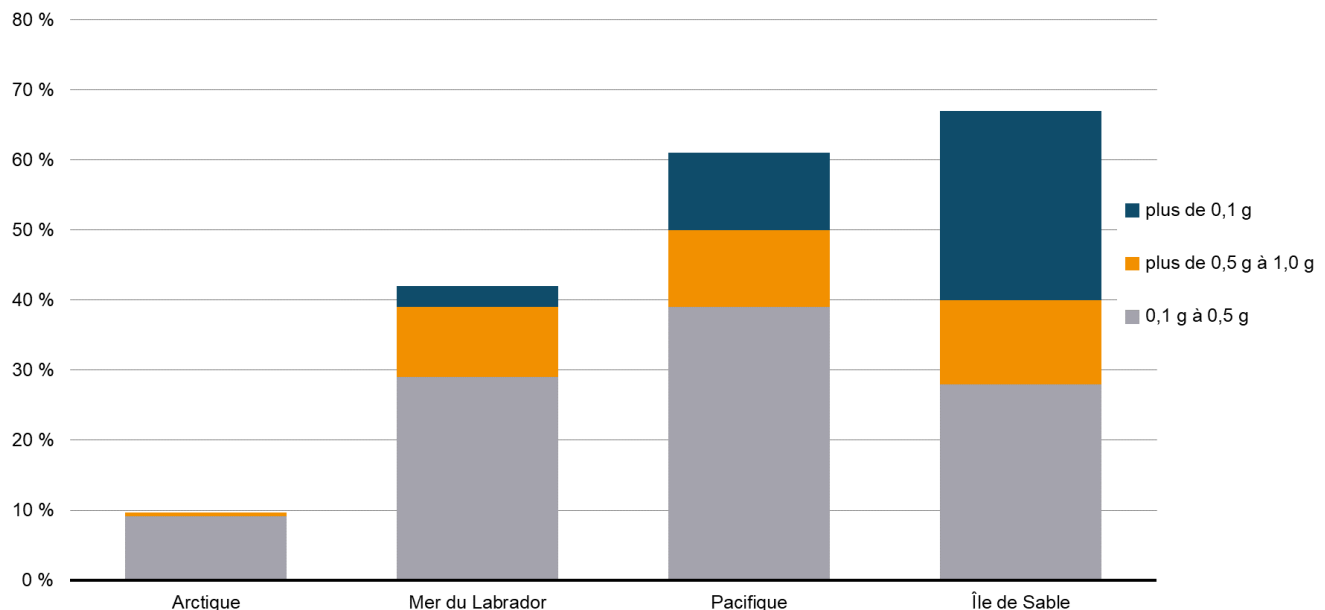
Aperçu des résultats

Pour la période de 2001 à 2018 :

- La région de l'Arctique présentait la plus faible proportion (10 %) de Fulmars boréaux ayant 0,1 gramme (g) ou plus de plastique dans l'estomac;
- L'île de Sable, située dans l'Atlantique, présentait la plus forte proportion (67 %) de Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac;
- L'île de Sable présentait également le pourcentage le plus élevé (27 %) de fulmars ayant plus de 1,0 g de plastique.

Figure 2. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, régions d'échantillonnage au Canada, 2001 à 2018

Pourcentage de Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac



[Données pour la Figure 2](#)

www.canada.ca/indicateurs-environnementaux

² Le calcul a été fait à partir de données non arrondies. La valeur diffère des données présentées à la figure 1 et du tableau de données correspondant.

Remarque : Aucun échantillon n'a été prélevé en 2013, 2014, 2016 et 2017.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Division de l'écotoxicologie et de la santé de la faune.

La proportion de Fulmars boréaux ayant entre 0,1 g et 1,0 g est semblable pour les sites d'échantillonnage de la mer du Labrador, du Pacifique et de l'île de Sable.

Des études antérieures ont montré que la présence de particules de plastique dans les Fulmars boréaux est plus faible dans les échantillons d'oiseaux prélevés à des latitudes plus élevées.³ Les régions de l'Arctique sont plus éloignées du transport maritime et des activités industrielles, et moins exposées aux courants océaniques de l'Atlantique coulant vers le nord et qui pourraient apporter des débris de plastique dans l'aire d'alimentation des oiseaux.

À propos de l'indicateur

Ce que mesurent l'indicateur

L'indicateur sur les particules de plastique dans le Fulmar boréal fournit des renseignements sur la masse de plastique trouvée dans l'estomac des individus prélevés au Canada. Le Fulmar boréal est un oiseau marin qui se nourrit exclusivement à la surface (dans la couche supérieure de 1 mètre de profondeur) des eaux des océans. L'indicateur indique la proportion d'oiseaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac et donne un aperçu de la situation à l'échelle nationale et régionale.

Pourquoi cet indicateur est important

La pollution par les plastiques constitue l'un des plus grands défis environnementaux mondiaux. Plus de 300 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année, dont la moitié sert à fabriquer des articles à usage unique comme des sacs à provisions, des tasses et des pailles.⁴

À l'échelle mondiale, on estime qu'environ 8 millions de tonnes de déchets de plastique sont déversés dans les océans chaque année. Les déchets de plastique représentent 80 % de tous les déchets marins et ont été observés sur les rivages du monde entier. Les débris de plastique flottants constituent actuellement les déchets marins les plus abondants. Reconnaisant l'importance et l'urgence du problème, le Canada a signé la [Charte sur les plastiques dans les océans](#) pour adopter une approche plus durable quant à la production, l'utilisation et la gestion des plastiques.

Cette importante pollution nuit à la faune marine comme les oiseaux marins, les baleines, les poissons et les tortues, qui peuvent confondre les déchets de plastique avec des proies et souffrir de lacérations, d'infections, d'une capacité réduite à nager et de blessures internes. Elle peut aussi compromettre la sécurité alimentaire, [la santé humaine](#) et le tourisme côtier. La quantité de débris ingérés et trouvés dans l'estomac ou les intestins des animaux, en particulier les matières non dégradables comme le plastique, témoigne de l'abondance des déchets marins et des dommages connexes pour la faune et l'écosystème marin. La capacité de surveiller la présence de plastique dans cette espèce d'oiseaux éclairera les décisions stratégiques et réglementaires fondées sur des données scientifiques liées à la pollution par les plastiques.



Côtés et océans sains

Cet indicateur facilite la mesure des progrès réalisés vers cet objectif à long terme de la [Stratégie fédérale de développement durable 2019 à 2022](#) : les côtes et les océans contribuent à des écosystèmes sains, résilients et productifs.

De plus, l'indicateur contribue aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'objectif 14, Vie aquatique et à la cible 14.1, « D'ici à 2025, prévenir et nettement la

³ Baak JE et al. (2020) [Plastic ingestion by four seabird species in the Canadian Arctic: Comparisons across species and time](#) (en anglais seulement), Marine Pollution Bulletin, Volume 158, 2020. Consulté le 20 juillet 2020.

⁴ L'Union internationale pour la conservation de la nature (2020) [Issues Brief: Marine plastics](#) (en anglais seulement). Consulté le 20 juillet 2020.

pollution maritime de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les débris en mer et la pollution par les nutriments ».

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données sur l'ingestion de plastique par le Fulmar boréal utilisées dans cet indicateur ont été fournies par la Division de l'écotoxicologie et de la santé de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada, à la Direction des sciences de la faune et du paysage. Les données sur la masse de plastique ont été calculées à partir de renseignements d'observateurs bénévoles et d'études scientifiques.

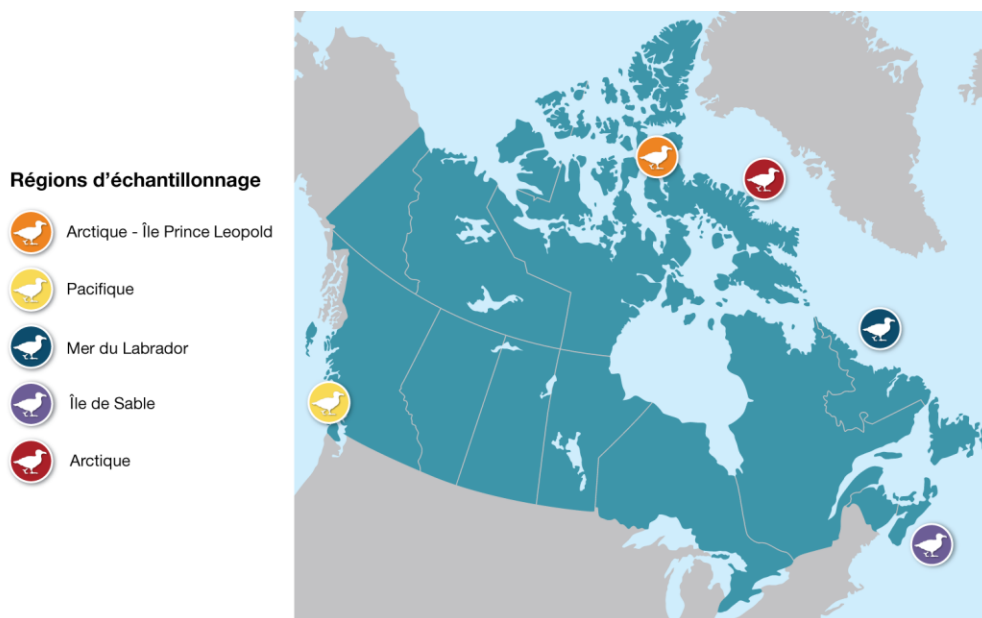
Complément d'information

La Division de l'écotoxicologie et de la santé de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada a compilé des renseignements provenant de divers réseaux et sources : oiseaux échoués sur les plages, prises accessoires de poissons, collisions avec des navires, centres de réadaptation, collaboration avec des chasseurs et collecte de données provenant de la recherche scientifique. Les données ont été recueillies lorsque l'occasion se présentait et ne sont pas le résultat de programmes de surveillance.

Couverture spatiale

L'indicateur couvre quatre régions d'échantillonnage, soit la mer du Labrador, l'île de Sable, le Pacifique et la région de l'Arctique (qui comprend des échantillons prélevés sur l'île Prince Leopold). Ces régions sont représentatives de la répartition du Fulmar boréal dans les océans Atlantique Nord, Pacifique et Arctique.

Figure 3. Régions d'échantillonnage du Fulmar boréal



Couverture temporelle

L'indicateur est calculé à partir de données couvrant les années 2001 à 2018. Comme la collecte des données se fait fortuitement, il n'y a pas de données disponibles pour chaque année dans chaque région d'échantillonnage. Aucune donnée n'a été présentée pour les années 2013, 2014, 2016 et 2017.

Méthodes

L'indicateur des particules de plastique dans le Fulmar boréal mesure la proportion de Fulmars boréaux dans lesquels une masse de plastique de 0,1 gramme (g) ou plus a été trouvée. Cette proportion est répartie en 3 catégories, correspondant à différentes fourchettes de masse :

- la masse de plastique est égale ou supérieure à 0,1 g mais égale ou inférieure à 0,5 g;
- la masse de plastique est supérieure à 0,5 g mais égale ou inférieure à 1,0 g;
- la masse de plastique est supérieure à 1,0 g.

Les pourcentages sont calculés en divisant le nombre de Fulmars boréaux relevant d'une même catégorie de masse de plastique par la taille de l'échantillon (nombre total d'oiseaux prélevés et analysés).

Complément d'information

Le niveau de référence pour la présence de plastique dans l'estomac des Fulmars boréaux (ou de tout organisme marin) est de 0. Toutefois, admettant que les pertes accidentelles sont inévitables, la Commission de la Convention d'Oslo-Paris (OSPAR) a établi une valeur de référence de 0,1 gramme (g) de plastique ingéré comme objectif de qualité écologique (EcoQO) pour son indicateur sur les [particules plastiques dans l'estomac des Fulmars](#). Cette valeur de référence a également été utilisée plus récemment dans la [directive-cadre \(stratégie pour le milieu marin\) de l'Union européenne](#) et dans les travaux du [groupe technique de la Directive-cadre sur les déchets marins](#) (en anglais seulement). Elle a été déterminée à partir des données recueillies dans l'Arctique canadien qui est relativement non pollué.

La masse de plastique de chaque échantillon correspond à la somme du poids de toutes les particules de plastique de plus de 1 millimètre (mm) prélevées de la carcasse.

Habituellement, une fois recueillis, les oiseaux sont congelés jusqu'à l'analyse. Les carcasses d'oiseaux reçoivent un numéro d'identification. La dissection des carcasses est la technique la plus couramment utilisée pour évaluer les plastiques ingérés chez les oiseaux marins. Les méthodes de dissection respectent les protocoles normalisés élaborés spécialement pour le Fulmar boréal. Au cours de la dissection, des renseignements sont recueillis pour aider à déterminer le sexe, l'âge, le statut de nidification, la cause probable du décès, l'origine, l'indice de condition et d'autres facteurs. Toutes les particules de plastique de plus de 1 mm sont comptées et consignées individuellement pour chaque oiseau. Pour chaque échantillon, on consigne le nombre total de particules de plastique ingérées, ainsi que leur masse (g) et leur taille (longueur et largeur en mm). Des activités de surveillance semblables sont menées par d'autres pays, en particulier ceux qui bordent la mer du Nord.

Fulmar boréal

Le Fulmar boréal est un oiseau marin qui appartient à la famille des oiseaux à narines tubulaires à laquelle appartiennent aussi les albatros et les pétrels. Les oiseaux marins sont le groupe taxonomique le plus étudié pour la recherche sur le plastique, car ils sont des indicateurs biologiques efficaces pour les plastiques marins flottants. Les Fulmars boréaux ne recherchent pas de nourriture sur terre ou en eau douce et se rendent sur terre seulement pour se reproduire. Ils se nourrissent et ingèrent du plastique à la surface de l'océan, là où il y a une forte densité de déchets de plastique. Cela fait du Fulmar boréal une bonne espèce indicatrice de pollution marine par les plastiques.

La population mondiale du Fulmar boréal est estimée à environ 7 000 000 individus; l'espèce a une vaste répartition, qui s'étend sur les océans Atlantique Nord, Pacifique et Arctique. Au Canada, les zones de biodiversité importantes du Fulmar boréal sont la baie Bailarge, le golfe Buchan, le cap Searle, le cap Vera, l'inlet Hobhouse, l'île Prince Leopold, la baie Reid et l'île Scott, toutes situées au Nunavut.

La surveillance du contenu de l'estomac du Fulmar boréal offre une stratégie relativement peu coûteuse pour surveiller la pollution par les plastiques, car les oiseaux fournissent des renseignements sur les tendances spatiales et les tendances de la pollution par les plastiques dans la zone où ils se nourrissent.

De plus, le Fulmar boréal est la seule espèce qui possède un [protocole](#) d'étude publié et normalisé sur l'ingestion du plastique, ce qui permet de comparer les études à l'échelle internationale.

Particules de plastique dans le Fulmar boréal

Comme les données peuvent varier d'une année et d'un endroit à l'autre, les particules de plastique dans le Fulmar boréal sont calculées à partir d'échantillons prélevés sur des périodes de 5 ans. L'objectif de qualité écologique pour les particules de plastique dans les estomacs des oiseaux de mer, élaboré par la Commission OSPAR, recommande que le nombre de fulmars recueillis et analysés soit de 50 à 100 sur une période de 5 ans.

Lorsqu'aucune donnée n'était disponible pour une année donnée, on a pris en considération une période de 5 années d'échantillonnage. Par exemple, la période de 2009 à 2015 comprend des données des années 2009, 2010, 2011, 2012 et 2015.

Particules de plastique dans le Fulmar boréal par région

L'indicateur des particules de plastique par région dans le Fulmar boréal présente le pourcentage de fulmars ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac pour 4 lieux d'échantillonnage (la mer du Labrador, l'île de Sable, le Pacifique et la région de l'Arctique). Pour chaque lieu d'échantillonnage, la taille de l'échantillon correspond au nombre d'individus qui ont été recueillis et analysés au cours de la période de 2001 à 2018.

Mises en garde et limites

Il se peut que les méthodes de collecte, de traitement, de quantification du plastique et de production des rapports d'échantillons n'aient pas été uniformes au cours de toutes les années d'échantillonnage. Toutefois, des méthodes normalisées ont été élaborées et utilisées au cours des dernières années.

Les données sont obtenues au moyen de la collecte fortuite de carcasses ou d'études spécifiques (autres que de surveillance) limitées dans la couverture spatiale et temporelle. Ces méthodes d'échantillonnage créent de grands écarts temporels dans certaines régions et ne garantissent pas des tailles d'échantillon représentatives, ce qui peut influencer les résultats des analyses temporelles et régionales.

Notamment, le nombre de carcasses de fulmar recueillies au cours de la période de 2001 à 2018 dans les régions du Pacifique et de la mer du Labrador était respectivement de 36 et 31. Le nombre d'échantillons prélevés ne respecte pas les recommandations de la Commission OSPAR, qui préconise de prélever de 50 à 100 individus sur une période de 5 ans.

Les données sur la masse de plastique utilisées dans les indicateurs ne font aucune distinction quant à l'âge des oiseaux recueillis. Les résultats pourraient être influencés par la proportion d'oiseaux juvéniles ou le statut de nidification des adultes.

Le protocole d'évaluation des particules de plastique dans les fulmars est limité aux particules de plus de 1 millimètre (mm); par conséquent, bien que certaines particules plus petites puissent être signalées, cet indicateur se limite aux modèles de pollution par les plastiques de plus de 1 mm.

Ressources

Références

Baak JE, Provencher JF, Mallory ML (2020) [Plastic ingestion by four seabird species in the Canadian Arctic: Comparisons across species and time](#) (en anglais seulement), Marine Pollution Bulletin, Volume 158, 2020. Consulté le 20 juillet 2020.

BirdLife International (2020). [Species factsheet: Fulmarus glacialis](#) (en anglais seulement). Consulté le 20 juillet 2020.

Union internationale pour la conservation de la nature (2020) [Issues Brief: Marine plastics](#) (en anglais seulement). Consulté le 20 juillet 2020.

Environnement et Changement climatique Canada et Santé Canada (2020) [Ébauche d'évaluation scientifique de la pollution plastique](#). Consulté le 20 juillet 2020.

Commission OSPAR (2008). Background document for the EcoQO on plastic particles in stomachs of seabirds (en anglais seulement). Biodiversity Series Publication Number: 355/2008. OSPAR, London, 18pp. Consulté le 20 juillet 2020.

Commission OSPAR (2017). [Évaluation OSPAR intermédiaire 2017 - Particules plastiques dans l'estomac du Fulmar en mer du Nord](#). Consulté le 20 juillet 2020.

Provencher JF, gaston AJ, Mallory ML (2009) [Evidence for increased ingestion of plastics by Northern Fulmars \(*Fulmarus glacialis*\) in the Canadian Arctic](#) (en anglais seulement). Marine Pollution Bulletin 58(7): 1092-1095. Consulté le 20 juillet 2020.

Provencher JF, Bond AL, Mallory ML (2015). [Marine birds and plastic debris in Canada: a national synthesis and a way forward](#) (en anglais seulement). Environmental Reviews, 2015, 23:1-13. Consulté le 20 juillet 2020.

Provencher JF, Borrelle SB, Bond AL, Lavers JL, van Franeker JA, Kühn S, Hammer S, Avery-Gomm S, Mallory ML (2019) [Recommended best practices for plastic and litter ingestion studies in marine birds: collection, processing, and reporting](#) (en anglais seulement). FACETS 4, 111–130. Consulté le 20 juillet 2020.

Renseignements connexes

Conseil canadien des ministres de l'environnement (2018) [Stratégie visant l'atteinte de zéro déchet de plastique](#).

Environnement et Changement climatique Canada (2020) [Charte sur les plastiques dans les océans](#).

National Oceanic and Atmospheric Administration (2020) [A guide to plastic in the ocean](#) (en anglais seulement).

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, Canada, 2001 à 2018

Période d'échantillonnage	Nombre d'échantillons	Proportion de Fulmars boréaux contenant moins de 0,1 g de plastique (pourcentage)	Proportion de Fulmars boréaux contenant de 0,1 g à 0,5 g de plastique (pourcentage)	Proportion de Fulmars boréaux contenant plus de 0,5 g à 1,0 g de plastique (pourcentage)	Proportion de Fulmars boréaux contenant plus de 1,0 g de plastique (pourcentage)
2001-2005	197	72	12	3	13
2002-2006	208	70	14	3	13
2003-2007	197	63	16	4	17
2004-2008	146	42	26	8	24
2005-2009	178	37	28	11	25
2006-2010	148	45	29	10	16
2007-2011	168	43	30	11	15
2008-2012	140	40	33	13	14
2009-2015	140	44	30	13	14
2010-2018	112	65	23	7	4

Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement. Une moyenne mobile sur 5 ans est utilisée pour normaliser la forte variabilité entre les années. Les 2 dernières périodes présentées (2009 à 2015 et 2010 à 2018) correspondent à 5 années d'échantillonnage, car aucun échantillon n'a été prélevé en 2013, 2014, 2016 et 2017.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Division de l'écotoxicologie et de la santé de la faune.

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Fulmars boréaux ayant 0,1 g ou plus de plastique dans l'estomac, régions d'échantillonnage au Canada, 2001 à 2018

Région d'échantillonnage	Nombre d'échantillons	Proportion de Fulmars boréaux contenant moins de 0,1 g de plastique (pourcentage)	Proportion de Fulmars boréaux contenant de 0,1 g à 0,5 g de plastique (pourcentage)	Proportion de Fulmars boréaux contenant plus de 0,5 g à 1,0 g de plastique (pourcentage)	Proportion de Fulmars boréaux contenant plus de 1,0 g de plastique (pourcentage)
Arctique	206	90	9	1	0
Mer du Labrador	31	58	29	10	3
Pacifique	36	39	39	11	11
Île de Sable	176	33	28	12	27

Remarque : Pour chaque région d'échantillonnage, la taille de l'échantillon correspond au nombre total d'oiseaux collectés et examinés pour la présence de plastiques entre 2001 et 2018. Aucun échantillon n'a été prélevé en 2013, 2014, 2016 et 2017.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2020) Division de l'écotoxicologie et de la santé de la faune.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

12e étage Édifice Fontaine

200 boul. Sacré-Cœur

Gatineau QC K1A 0H3

Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860

Télécopieur : 819-938-3318

Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca